



LA ROCHELLE



**T2-N°A2.08**  
**BATIMENT A - R+2**

**SURFACES HABITABLES**

Entrée+PL	5.80 m <sup>2</sup>
Séjour/cuisine	17.30 m <sup>2</sup>
Chambre +PL	10.90 m <sup>2</sup>
SDE/WC	5.50 m <sup>2</sup>

**TOTAL HABITABLE :** 39.50 m<sup>2</sup>

Balcon 4.60 m<sup>2</sup>

**LEGENDE:**

	Fenêtre +partie fixe latérale + allège pleine		Fenêtre double +partie fixe latérale+allège vitrée	ETG	Etagères
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège maçonnée	TE	Tableau électrique
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	EV	Evier
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	LV	Lave-vaisselle
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	R	Réfrigérateur
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	F	Four
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	PL	Placard
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	T	Tiroir
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	LL	Lave linge
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	AV	Allège vitrée
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	AM	Allège maçonnée
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	AP	Allège pleine
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	GC	Garde corps
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	muret	Muret maçonné
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	SO	Store occultant

La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements, les gaines et les faux-plafonds. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau. Le mobilier est représenté à titre indicatif, seule la liste du mobilier annexée au contrat de réservation et au bail commercial est contractuelle. La société se réserve la possibilité d'adapter ou de substituer certains éléments du mobilier en accord avec le décorateur et le gestionnaire.